

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Banque Tuniso-Koweitienne - GCE

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Le groupe Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2009 DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	20 445	8 143
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	39 417	20 709
Créances sur la clientèle	3	558 526	388 674
Opérations de leasing	4	81 169	61 602
Portefeuille titres commercial	5	16 234	16 224
Portefeuille titre d'investissement	6	19 731	20 349
Titres mis en équivalence	7	5 414	4 114
Valeurs immobilisées	8	34 048	32 494
Autres actifs	9	43 189	46 501
TOTAL ACTIF		818 173	598 810
PASSIF			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	109 410	46 676
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	273 661	178 835
Emprunts & ressources spéciales	12	143 858	80 628
Autres passifs	13	46 337	55 036
TOTAL PASSIF		573 266	361 175
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		24 423	23 673
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 883	1 762
Total des intérêts des minoritaires	14	26 306	25 435
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		110 216	105 991
Résultat consolidé de l'exercice		8 385	6 209
Total capitaux propres	15	218 601	212 200
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		818 173	598 810

ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES
AU 31/12/2009
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		35 953	36 060
Crédits documentaires		34 161	25 570
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		70 114	61 630
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		58 969	64 319
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé		86	0
Engagements sur titres		176	176
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		59 231	64 495
ENGAGEMENTS RECUS			
Garantie de remboursement de crédit		38 260	29 702
Engagements de financement recus		115 556	17 949
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		153 816	47 651

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	16	37 366	21 470
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing		7 802	6 501
Commissions	17	4 044	3 000
Gains sur portefeuille commercial et op.financières	18	1 323	1 837
Revenus du portefeuille d'investissement	19	2 115	701
Total produits d'exploitation bancaire		52 650	33 509
Total charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilés	20	-13 375	-9 500
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing		-3 578	-2 654
Commissions encourues	21	-238	-226
Total charges d'exploitation bancaire		-17 191	-12 380
PRODUIT NET BANCAIRE		35 459	21 129
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif		-3 518	-2 301
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		0	4 969
Autres produits d'exploitation	22	5 110	4 989
Frais de personnel	23	-10 382	-8 047
Charges générales d'exploitation	24	-7 978	-7 107
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-1 839	-1 420
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-369	-272
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 483	11 940
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		0	88
Impôt sur les bénéfices		-6 215	-4 056
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 268	7 972
PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 883	-1 763
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		8 385	6 209

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		53 260	36 662
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-27 871	-12 381
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers			-1 265
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-215 529	-95 073
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		68 198	96 423
Titres de placement		3 046	3 198
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-10 606	-10 892
Autres flux de trésorerie		3 440	1251
Impôt sur les sociétés		-5 116	-4056
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-131 178	13 867
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 872	6 848
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-4 536	4 669
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 395	-4 616
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-5 059	6 901
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)			
Remboursement d'emprunts		74 273	-23 258
Dividendes versés		-2 687	-2 679
Flux de trésorerie net affecté des activités de financement		71 586	-25 937
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-64 651	-5 169
Liquidités et équivalents en début d'exercice		14 402	19 571
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	25	-50 249	14 402

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2009.

3. Présentation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation tel que déterminé par la Banque Tuniso Koweitienne comprend 11 entreprises dont cinq ont été mises en équivalence, à savoir : La Société « STKE El Imar », la Société Immobilière et Touristique « RIBAT », la société tunisienne de promotion des pôles industriels « STPI », la société du pôle de compétitivité de sousse « SPCS » et la société méditerranéenne d'aménagement industriel « MEDAI ». Les autres sociétés ont été intégrées globalement ; il s'agit, de la société « EL ESTIFA », de la société du conseil et d'intermédiation financière « SCIF », de la société « UNIVERS INVEST SICAR », de la société « ARAB INTERNATIONAL LEASE », de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAF », et de la société « TUNIS CENTER ».

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se résument ainsi :

Dénomination de la Société	Secteur d'activité	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA		100%	100%	
SCIF		80%	80%	
Univers Invest SICAR		94%	85,35%	
AIL		50%	50%	
Univers Participations SICAF		100%	99,79%	
Tunis Center	Immobilier	22,75%	22,75%	Mise en équivalence
STKE EL Emar (Ex-SGT)	Immobilier	34,29%	34,29%	
Le RIBAT	Touristique	20,99%	20,99%	
STPI	Immobilier	30%	30%	
SPCS	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

4. BASES DE MESURE :

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du patrimoine au coût historique.

5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

5.1-Méthodes de consolidation

- **Intégration globale :**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **Mise en équivalence :**

Les sociétés sur lesquelles la BTK-GCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2- Règles de consolidation

- **Traitement des écarts de première consolidation :**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation :**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill :**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Opérations réciproques :

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Réserves consolidées :

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK –GCE ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- Principaux retraitements effectués sur les comptes consolidés

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupe :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

6.1 Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation « créance rattachée » et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

6.2-Comptabilisation des biens donnés en leasing :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « opérations de leasing » conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements hors bilan donnés.

6.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend:

-
- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
 - b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers participations SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leur valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
 - **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
 - **Les titres d'investissement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.
-

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes :

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.5-Evaluation des risques et couverture des engagements**6.5.1-Provision pour risque sur prêts :**

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

L'Objectif fixé par le groupe pour l'amélioration du taux de la couverture des créances classées conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, afin d'atteindre en 2009 un taux de couverture des créances classées de 70%, sera réalisé en cas de besoin à travers l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice, et ce par la constitution d'une « Réserve pour risques bancaires généraux » pour un montant à proposer à l'AGO.

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale El ISTIFA (Société de recouvrement).

6.5.2-Provision sur participations :

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.6-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Elément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans
- Fonds de Commerce	5%	20 ans

Dans ce cadre un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables a été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

7.1- ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à 20 445 mDT contre 8 143 mDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 12 302 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Caisse	2 112	819	1 293
Avoirs en dinars & en devises à la BCT	18 333	7 324	11 009
Total net des caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT	20 445	8 143	12 302

Note 2 – Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2009 à 39 417 mDT contre 20 709 mDT au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 18 708 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Placement KREIC en devises à la BCT	13 013	12 861	152
Placements sur le Marché Monétaire	20 000	0	20 000
Créances sur les établissements bancaires	6 404	7 848	-1 444
Total net des avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers	39 417	20 709	18 708

Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2009 un solde net de 558 526 mDT contre un solde net au 31/12/2008 de 388 674 mDT enregistrant une augmentation de 169 852 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Crédits à la clientèle non échus	499 071	368 865	130 206
Créances impayées	221 287	184 565	36 722
- Principal impayés	87 712	77 046	10 666
- Intérêts impayés	111 946	49 033	62 913
- Intérêts de retard & autres impayés	21 628	58 486	-36 858
Intérêts & com. courus & non échus	3 579	1 577	2 002
Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	48 500	42 138	6 362
Total brut des créances sur la clientèle	772 437	597 145	175 292
A déduire couverture	-213 910	-208 471	-5 439
- Provisions	-60 970	-58 652	-2 318
- Agios réservés	-152 940	-149 819	-3 121
Total net des créances sur la clientèle	558 526	388 674	169 852

Note 4 – Opérations de leasing

Les opérations de crédit bail et assimilées présentent au 31 décembre 2009 un solde net de 81 169 mDT contre 61 602 mDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 19 567 mDT. Ce solde se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Crédits à la clientèle non échus	81 034	61 106	19 928
Créances impayées	7 196	6 727	469
- Principal impayés	6 626	6 285	341
- Intérêts impayés	570	442	128
Total brut des créances sur la clientèle	88 230	67 833	20 397
A déduire couverture	-7 061	-6 231	-830
- Provisions	-6 365	-5 597	-768
- Agios réservés	-696	-634	-62
Total net des créances en vertu d'opérations de leasing	81 169	61 602	19 567

Note 5 – Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2009 un montant de 16 234 mDT contre 16 224 mDT à fin 2008, enregistrant une augmentation de 10 mDT. Ce solde se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Obligations	688	684	4
Actions	8 874	8 727	147
Bons de trésors	6 344	6 481	-137
Créances rattachées	328	332	-4
Total net du portefeuille-titres commercial	16 234	16 224	10

Note 6 – Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille titres de participation s'élève à fin 2009 à 19 731 mDT contre 20 349 mDT à fin 2008, enregistrant une diminution nette de 618 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Titres de participation	47 864	52 110	-4 246
Créances rattachées	0	872	-872
Total brut	47 864	52 982	-5 118
- A déduire Provisions	-28 133	-32 633	4 500
Total net du portefeuille-titres d'investissement	19 731	20 349	-618

Note 7 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2009 un solde de 5 414 mDT contre un solde de 4 114 au 31 décembre 2008, enregistrant une augmentation de 1 300 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Participations le Ribat	-645	-373	-272
Participations S G T	3 076	3 351	-275
Participations STPI	1 183	1 136	47
Participations MEDAI	300	0	300
Participations SPCS	1 500	0	1500
Total net des titres mis en équivalence	5 414	4 114	1 300

Note 8 – Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2009 s'élève à 34 048 mDT contre 32 494 mDT à fin 2008, soit une augmentation de 1 554 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Fonds de commerce	1 569	1 567	2
Terrain	3 711	6 123	-2 412
Siège social	6 357	4 128	2 229
Bâtiments loués	34 451	32 191	2 260
Matériel de transport	1 036	1 054	-18
Matériels de bureau et informatique	3 485	2 227	1 258
Mobilier de bureau	867	840	27
Autres agencements et installations	5 449	4 748	701
Autres Immobilisations	543	707	-164
Valeur brute des immobilisations	57 467	53 585	3 882
- A déduire : Amortissements	-23 419	-21 091	-2 328
Total net des valeurs immobilisées	34 048	32 494	1 554

Note 9 – Autres actifs

Le solde net de la rubrique « Autres actifs » s'élève à fin 2009 à 43 189 mDT contre 46 501 mDT à fin 2008, soit une diminution de 3 312 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Dépôt et cautionnement	41	46	-5
Comptes d'Etat, collectivités locales	31 344	35 182	-3 838
Autres comptes d'actif (*)	14 244	13 284	960
-A déduire : provisions sur autres actifs	-2 441	-2 011	-430
Total net des autres actifs	43 189	46 501	-3 312

(*) Ces comptes englobent en 2009 les actifs d'impôts différés pour un montant de 7 109 mDT

7.2-PASSIFS

Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste totalise au 31 décembre 2009 la somme de 109 410 mDT contre 46 676 mDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 62 734 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	109 410	26 978	82 432
Emprunts en dinars	0	19 698	-19 698
Total net des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 410	46 676	62 734

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes créditeurs de la clientèle totalise au 31 décembre 2009 la somme de 273 661 mDT contre 178 835 mDT au 31 décembre 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 94 826 mDT détaillée ainsi:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Comptes courants	89 860	41 220	48 640
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	173 521	130 834	42 687
Autres sommes dues à la clientèle	10 280	6 781	3 499
Total net des dépôts et avoirs de la clientèle	273 661	178 835	94 826

Note 12 – Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long et à moyen termes au 31/12/2009 présentent un solde de 143 858 mDT contre 80 628 mDT au 31/12/2008, soit une augmentation de 63 230 mDT ainsi détaillée :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Emprunts représentés par des titres	46 000	43 000	3 000
Ressources spéciales	96 506	36 393	60 113
Dettes rattachées	1352	1235	117
Total net des emprunts & ressources spéciales	143 858	80 628	63 230

Note 13 – Autres passifs

Les autres comptes du passif ont atteint 46 337 mDT à fin 2009 contre 55 036 mDT à fin 2008, soit une diminution de 8 699 mDT ; ils sont ainsi détaillés:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Fournisseurs	6 455	5 737	718
Dettes sociales et fiscales	3 406	5 378	-1 972
Comptes de régularisation passifs	4 162	6 257	-2 095
Autres dettes	12 293	11 338	955
Passifs d'impôt différés	17 445	15 754	1 691
Provisions et réajustements	2 576	10 572	-7 996
Total net des autres passifs	46 337	55 036	-8 699

7.3-INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES**Note 14 – Intérêts Minoritaires :**

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2009 la somme de 26 306 mDT contre 25 435 mDT à fin 2008, détaillée par société comme suit :

Groupe BTK	A Fin 2008	Affectation fonds social	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	Résultat Exercice 2009	A Fin 2009
Intérêts minoritaires AIL	6 615	0	0	-199	649	7 065
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	0	0	0	0	0	0
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	310	0	0	232	47	589
Intérêts minoritaires SCIF	338	0	0	-20	43	361
Intérêts min. U. P."SICAF"	1	0	0	1	1	3
Intérêts min.TUNIS CENTER	18 171	0	0	-1 028	1143	18 288
TOTAL INT. MINORITAIRES	25 435	0	0	-1 013	1 883	26 306

Note 15 – Capitaux propres

A la date du 31/12/2009, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice 2009 ont atteint 218 601 mDT à fin 2009 contre 212 200 mDT à fin 2008, soit une augmentation de 6 401 mDT, ainsi détaillée :

Groupe BTK	A fin 2008	Affectation fonds social	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	Résultat Exercice 2009	A fin 2009
BTK	212 385	252	-2 000	6 088	1 972	218 697
AIL	1 615	1	-400	200	649	2 065
EL ISTIFA	-5 466	17	-6 000	-30	5 050	-6 429
UNIVERS INVEST	655	0	0	383	277	1315
SCIF	549	0	-100	21	172	642
UNIVERS PART. "SICAF"	429	0	0	10	299	738
SGT	882	0	0	-179	-96	607
TUNIS CENTER	3 076	0	-800	498	337	3 111
LE RIBAT	-1 863	0	0	2	-275	-2 136
STPI	-62	0	0	54	0	-9
TOTAL GROUPE	212 200	270	-9 300	7 047	8 385	218 601

7.4- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 37 366 mDT au titre de l'exercice 2009 contre 21 470 mDT au titre de l'exercice 2008, soit une augmentation de 15 896 mDT se détaillant comme suit:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Commissions d'engagement	295	98	197
Commissions sur cautions & avals	713	551	162
Intérêts des placements au marché monétaire	380	1 197	-817
Intérêts des comptes débiteurs	3 315	1 888	1 427
Intérêts des crédits à court terme	8 103	2 697	5 406
Intérêts des crédits à moyen & long terme	24 560	15 039	9 521
Total des intérêts et revenus assimilés	37 366	21 470	15 896

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent au 31/12/2009 la somme de 4 044 mDT contre 3 000 mDT au 31/12/2008 enregistrant ainsi une augmentation de 1 044 mDT se détaillant comme suit:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Commissions d'études & gestion	1 411	1 095	316
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	977	456	521
Commissions sur opérations bancaires dinars	721	368	353
Commissions sur opérations de commerce extérieur	935	1 081	-146
Total des commissions	4 044	3 000	1 044

Note 18 – Gains sur portefeuille-titres commercial

Cette rubrique totalise à fin 2009 la somme de 1 323 mDT contre 1 837 mDT à fin 2008, et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Dividendes du portefeuille - titres commercial	10	375	-365
Revenus des obligations	15	20	-5
Gains sur opérations financières	808	197	611
Plus ou moins value de cession titres commercial	58	812	-754
Intérêts sur bons de trésor	432	433	-1
Total gain sur portefeuille-titres commercial	1 323	1 837	-514

Note 19 – Revenus du portefeuille-titres d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2009 la somme de 2 115 mDT contre 701 mDT à fin 2008, et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Dividendes	1242	701	541
Autres revenus	873	0	873
Total des revenus du portefeuille-titres d'investissement	2 115	701	1 414

Note 20– Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 13 375 mDT au titre de l'exercice 2009 contre un montant de 9 500 mDT au titre de l'exercice 2008, soit une augmentation de 3 875 mDT, se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	1 922	31	1891
Intérêts des emprunts locaux à moyen& long terme	1 408	2 210	-802
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	943	1 603	-660
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	434	532	-98
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	7 674	5 029	2645
Intérêts des comptes des correspondants locaux	994	95	899
Total des intérêts encourus et charges assimilées	13 375	9 500	3 875

Note 21 – Commissions encourues

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2009 ont atteint un montant de 238 mDT contre 226 mDT à fin 2008 se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Commissions encourues sur emprunts locaux	227	99	128
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	0	51	-51
Commissions sur op. de titres & de changes	11	76	-65
Total des commissions encourues	238	226	12

Note 22 – Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise en 2009 un montant de 5 110 mDT contre un montant de 4 989 mDT en 2008, soit une augmentation de 121 mDT détaillée ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Revenus des activités non financières	212	539	-327
Revenus des loyers des bâtiments	4 898	4 450	448
Total des autres produits d'exploitation	5 110	4 989	121

Note 23 – Frais de personnel :

Les frais de personnel totalisent au titre de l'exercice 2009 un montant de 10 382 mDT contre 8 047 mDT en 2008, soit un accroissement de 2 335 mDT qui se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Salaires & appointements	8 161	5 867	2 294
Charges sociales	2 221	2 180	41
Total des frais de personnel	10 382	8 047	2 335

Note 24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2009 un montant de 7 978 mDT contre un montant de 7 107 mDT à fin 2008, soit un accroissement de 871 mDT se détaillant comme suit:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Impôts & taxes	739	188	551
Travaux, fournitures & services extérieurs	4 308	2 863	1445
Transport & déplacements	45	56	-11
Frais divers de gestion	2 886	4 000	-1114
Total des charges générales d'exploitation	7 978	7 107	871

7.5- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 25 – Liquidités et Equivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2009 un solde négatif de 50 248 mDT contre un solde positif de 14 400 mDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	20 445	8 143	12 302
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	4 390	6 257	-1 867
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	-75 083	0	-75 083
Total	-50 248	14 400	-64 648

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

**Messieurs les actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne
Groupe BPCE**

I. Rapport sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 11 juin 2009, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan consolidé de 818 173 mille dinars et un bénéfice net consolidé de 8 385 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La réintégration des créances de la société de recouvrement des créances « EL ISTIFA » dans les états financiers du groupe à fin 2009, a été faite, contrairement à l'exercice précédent, moyennant une décote forfaitaire ce qui a conduit à la constitution d'un surplus de provisionnement pour un montant de 5,750 MDT.
-

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part des remarques particulières.

Tunis, le 28 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF